

LES CHIFFRES CLÉS DU MIX ÉNERGETIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

La consommation d'énergie finale en Nouvelle-Aquitaine

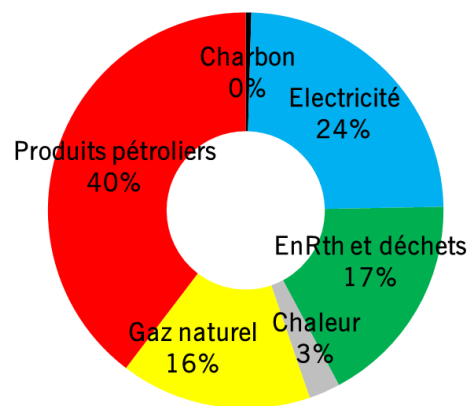
Avec un peu moins de 156 000 GWh consommés en Nouvelle-Aquitaine en 2020, la consommation d'énergie finale représente 9,7% de la consommation d'énergie finale de France métropolitaine, soit 28,2 MWh/habitant (contre 26,8 MWh/habitant en France métropolitaine).

Un poids important des produits pétroliers

Le mix énergétique régional est dominé par les ressources fossiles (produits pétroliers, gaz naturel, charbon) qui le composent à 56%.

L'électricité représente moins d'un quart des consommations régionales ; les 17% issus des « EnR thermiques et déchets » correspondent aux énergies renouvelables thermiques issues en région de la consommation de bois, sous-produits du bois et autres biomasses, du solaire thermique, géothermie, pompes à chaleur, biocarburants et de la valorisation énergétique des déchets (déchets ménagers et assimilés, déchets d'activités économiques).

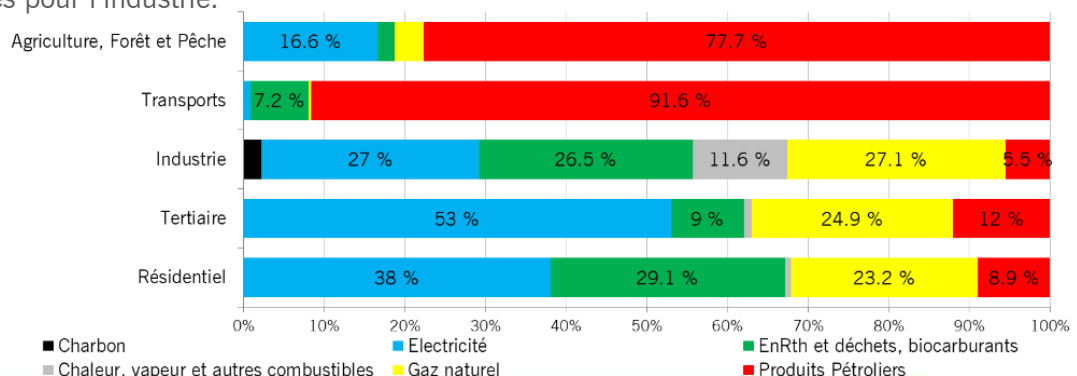
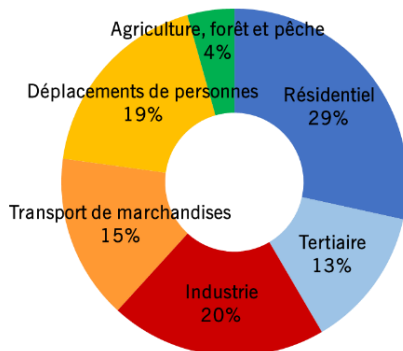
Les 3% de chaleur correspondent à la chaleur vendue, vapeur dans l'industrie ou réseaux de chauffage urbain.



Quelles énergies pour quels secteurs ?

Le transport (déplacement des personnes et transport de marchandises) et le résidentiel, sont les premiers postes de consommation, et représentent à eux deux près de deux tiers de la consommation régionale d'énergie finale. L'importance des deux premiers secteurs en région s'explique par le caractère rural du territoire régional. Dans le cas du transport, il s'agit quasi exclusivement du mode de transport routier, qui écrase tous les autres modes. L'importance du secteur résidentiel se justifie par les caractéristiques du parc de logements, en majorité des maisons individuelles relativement anciennes.

Selon le secteur, les types d'énergies consommés varient fortement : produits pétroliers majoritaires pour le transport ; mix varié reposant sur l'électricité, le bois, le gaz et le fioul pour le résidentiel et le tertiaire ; répartition équilibrée entre électricité, gaz et biomasse, et poids significatif des autres combustibles pour l'industrie.



Quelle évolution de la consommation d'énergie finale ?

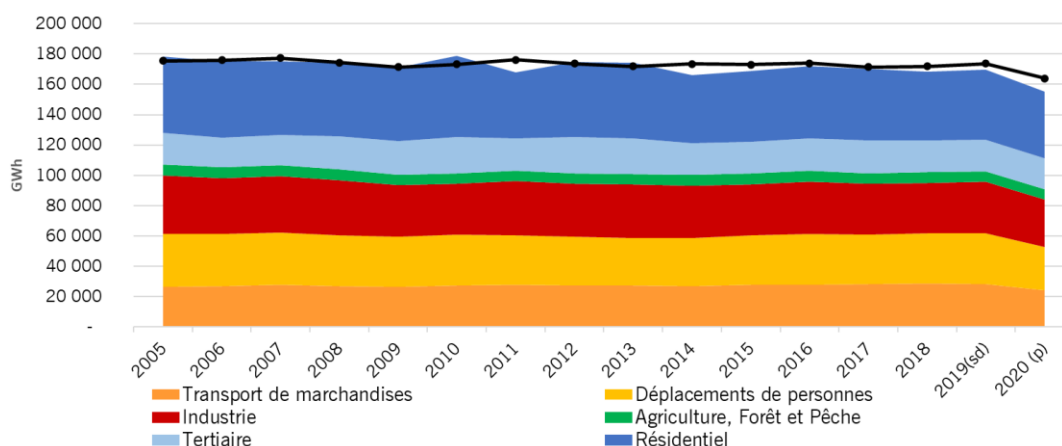
La consommation régionale d'énergie finale à climat réel est en forte diminution en 2020 (- 8,2 % par rapport à 2019). C'est la plus forte baisse de consommation d'énergie finale jamais observée.

Le recul de la consommation énergétique à climat réel observé depuis 2005 est une tendance globale marquée par une évolution « en dents de scie » sur les dernières années, issue de facteurs multiples : repli économique en 2009 (baisse du secteur industriel) ou conditions climatiques, qui ont pour effet de tirer à la hausse ou à la baisse la consommation énergétique dans le secteur résidentiel principalement, en faisant varier les besoins de chauffage.

La situation sanitaire exceptionnelle de l'année 2020 a eu un impact sur les consommations d'énergie, principalement dans les transports (confinement) et le secteur industriel (réduction d'activité).

L'année 2020 a aussi connu un climat particulièrement doux, entraînant une diminution des consommations dans les secteurs du bâtiment, et ce, malgré un temps de présence des ménages plus important dans leur logement.

Le suivi de l'évolution de la consommation « à climat de référence » corrige les calculs de consommation d'énergie en retirant l'effet des variations du climat. A climat de référence, les consommations d'énergie finale ont diminué de 5,2% à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, malgré une augmentation des consommations du secteur du bâtiment : 3,5% pour le secteur du résidentiel, et 2,7% pour le secteur tertiaire.



Evolution du mix énergétique

	2010	2015	2020
Ressources fossiles*	60%	59%	56%
Electricité	22%	23%	24%
Autres**	18%	18%	20%

* : produits pétroliers, gaz naturel, charbon

** : énergies renouvelables thermiques, biocarburants, chaleur, autres combustibles (renouvelables ou non)

La consommation d'énergie finale régionale connaît une évolution lente mais continue de son mix énergétique. La consommation de ressources fossiles est en baisse, tandis que la consommation d'électricité reste stable (la consommation totale diminuant, sa part augmente donc dans le mix énergétique). Concernant les autres vecteurs énergétiques, leur part augmente légèrement, principalement portée par la consommation de biocarburants et de vapeur, ainsi que par le chauffage urbain.

Production d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine : un mix énergétique très diversifié, biomasse en tête

La production d'énergies renouvelables représente plus de la moitié (51,5%) de la production d'énergie totale de la région, soit près de 42 000 GWh en Nouvelle-Aquitaine en 2020. Le reste de la production, non issue de filières renouvelables, est quasi-exclusivement dû à la production électronucléaire (38 215 GWh en 2020).

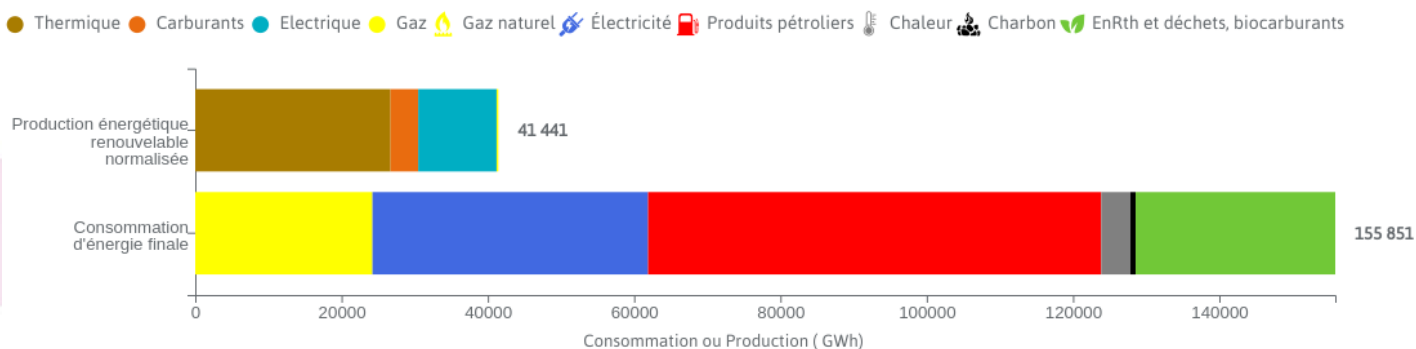
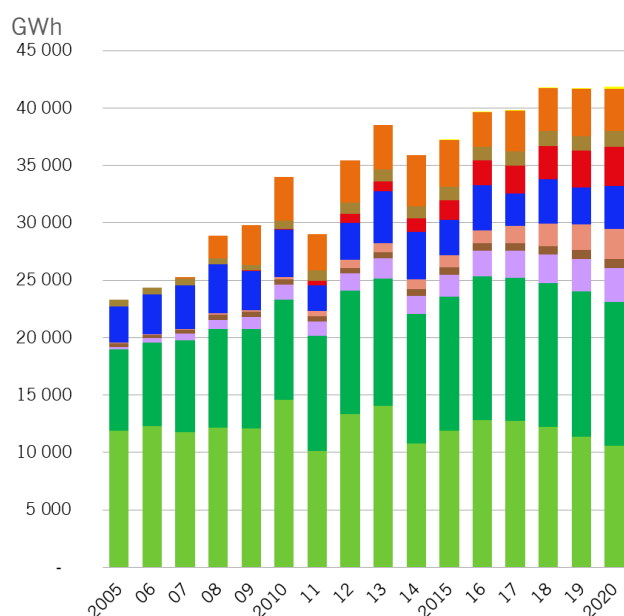
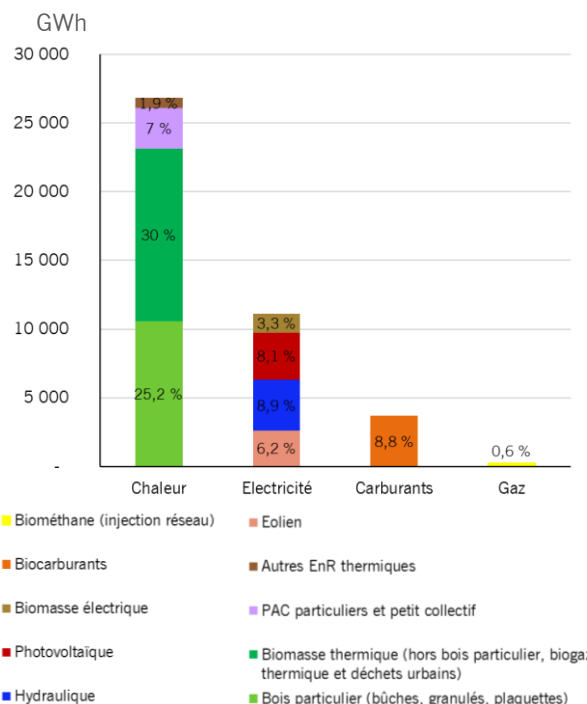
La production énergétique régionale d'origine renouvelable est, depuis déjà plusieurs décennies, majoritairement destinée à des usages thermiques.

Atout principal de la région en ressource renouvelable, la biomasse représente plus de la moitié du bilan énergétique renouvelable en 2020, avec deux filières majeures dédiées à la production de chaleur : chauffage au bois des particuliers (bûches, granulés, plaquettes) et biomasse utilisée dans les chaufferies industrielles, collectives et agricoles (bois, sous-produits des industries de transformation du bois, autres biomasses).

Plus de 26% de la production renouvelable est dédiée à la production d'électricité (hydro-électricité et photovoltaïque en tête).

La production régionale d'énergie d'origine renouvelable a augmenté de plus de 80% par rapport à la production en 2005, sous l'effet de la forte croissance de nouvelles filières (notamment les filières électriques, photovoltaïque et éolien).

La mise en regard de la consommation d'énergie finale et la production énergétique renouvelable régionalisée* (graphe ci-dessous) permet d'établir le ratio régional de production / consommation à 26,6 % en 2020. Il est supérieur au ratio national de 17,2 %, traduisant la richesse du mix énergétique renouvelable de la Nouvelle-Aquitaine.



*Production normalisée : La directive européenne 2009/28/CE, relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, introduit la notion de normalisation afin d'atténuer l'effet des variations en matière d'hydraulicité ou de vents sur les productions d'électricité hydraulique et éolienne. Toutes les données de consommations sont des données réelles (non corrigées des variations climatiques).

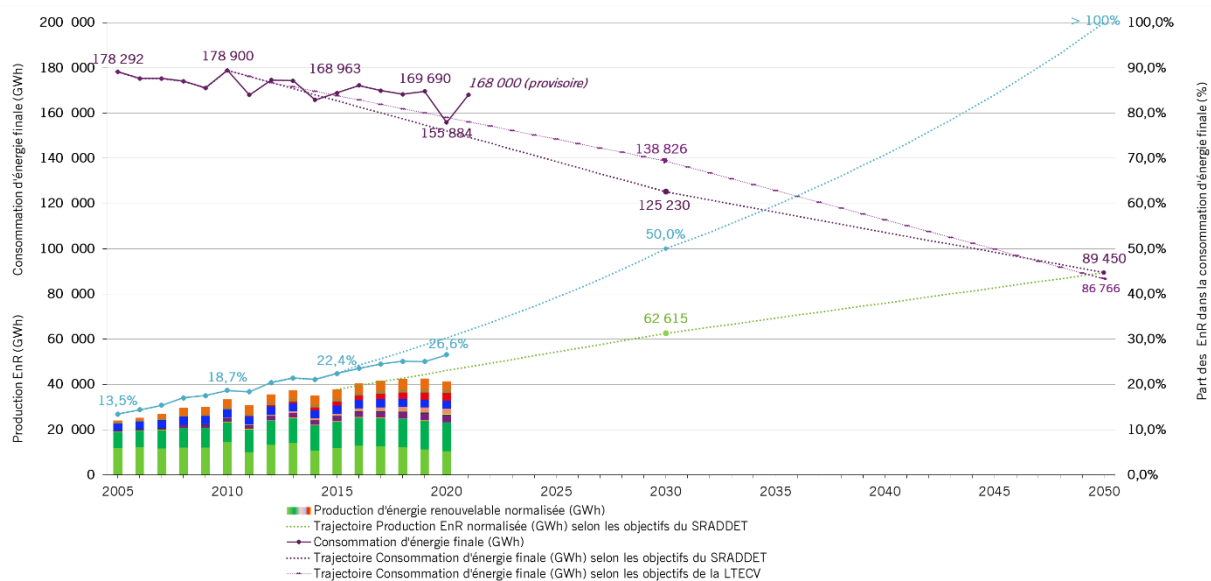
Trajectoire régionale vis-à-vis des objectifs régionaux et nationaux : une réduction insuffisante de la consommation d'énergie

Le graphe ci-dessous reprend la trajectoire constatée et attendue du ratio production/consommation selon les objectifs à 2030 et 2050 (courbe bleue), ainsi que la trajectoire de réduction de la consommation d'énergie finale (courbe mauve) selon les objectifs régionaux ou nationaux.

Malgré une tendance à la diminution de la consommation d'énergie, particulièrement marquée en 2020, l'estimation provisoire de la consommation énergétique régionale en 2021 montre une augmentation par rapport à 2020, à un niveau légèrement en-deçà de la consommation de 2019.

L'évolution des consommations énergétiques à date s'éloigne donc des trajectoires attendues pour l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux à 2030 et 2050. Comme observé à l'échelle nationale, ces données renforcent la nécessité d'intensifier les mesures de sobriété et d'efficacité énergétique.

En matière de ratio de production énergétique renouvelable/consommation énergétique finale, l'objectif national fixé par la Loi Energie Climat vise l'atteinte de 33% à horizon 2030 ; au niveau du SRADDET cet objectif est fixé à 50% en 2030, et vise le dépassement de 100% à 2050. A nouveau l'évolution actuelle de ce ratio, qui atteint 26,6% en 2020, est en-deçà de la trajectoire attendue. L'atteinte des objectifs demande à la fois le renforcement des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables.



L'OREGES Nouvelle-Aquitaine, Observatoire Régional de l'Énergie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre, réseau de partenaires animé par l'AREC Nouvelle-Aquitaine, favorise le partage de la connaissance dans les domaines de la production et de la consommation d'énergie, les ressources locales de biomasse et les émissions de gaz à effet de serre.

Régi par le Conseil Régional, l'ADEME et l'Etat via la DREAL Nouvelle-Aquitaine, ce réseau a vocation à rassembler les principaux acteurs institutionnels régionaux, fournisseurs de données et porteurs de politiques publiques.



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
@AREC_NA